

Tout dernièrement, au fil de nos recherches sur des alternatives à l'hydrolien "traditionnel", nous avons découvert la [société EEL-energy](#) et son système "[biomimétique](#)".

Que se cache-t-il derrière ce nom de science-fiction ?

Un coup d'œil rapide sur leur site nous en apprend un peu plus sur une autre conception de l'hydrolien.

Société française créée fin 2011, **EEL Energy** a imaginé une **hydrolienne** originale qui permet de produire de l'énergie grâce aux courants marins.

Au contraire des [hydroliennes traditionnelles](#) équipées d'une hélice, ce modèle est doté d'une membrane qui ondule sous l'effet des mouvements marins.

C'est en cela que cette hydrolienne est caractérisée de « [biomimétique](#) » car elle imite les poissons comme l'anguille (eel en anglais) ou la raie.

Avenir prometteur pour cette technologie plus écologique, plus protectrice de l'environnement et de la biodiversité ?

N'est-il pas le moment, au regard de ce qui se déroule sous nos yeux, de s'intéresser à des solutions plus durables et carrément moins agressives pour notre environnement ?

Surtout à une période où les politiques ne cessent de nous abreuver de bonnes intentions et nous "conseillent" de faire attention à tout pour ne pas laisser un champ de désolation aux générations futures !

Autre question que l'on peut se poser : un test de 3 ans avec 2 petites hydroliennes rentre-il dans le champ de l'urgence climatique constatée ?

À quel niveau de destruction, la "santé" du Golfe va-t-elle être impactée pour un résultat de distribution électrique somme toute peu adapté aux besoins nécessaires afin de combattre efficacement l'accumulation de CO2 dans l'atmosphère ?

Clairement, cet essai ne peut qu'aboutir à justifier la validation d'une installation future d'un champ de machines à "hélices" larguées notamment dans des endroits proches notamment de zones à zostères, sans parler des infrastructures d'atterrages envahissantes, destructrices de paysages remarquables du Parc !

[Les associations agréées environnement](#), comme la nôtre, n'ont pas la prétention de se substituer aux spécialistes ingénieurs dans ce domaine ; mais quand plusieurs d'entre eux, après échanges, indiquent l'existence

d'autres solutions, comme celle du "*biomimétique*" par exemple, en vertu de quels principes ne devrait-on pas écouter ?